



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 novembre 2018

Excusés : Alain MATHIEU (pouvoir à Kees VAN DE GOOR), Jean-Luc RIBOULET.

Absents : William GARENNE, Lydia GIRAUDET.

Secrétaire de séance : Sylvain GOIGOUX.

I. MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX SALLE DES FETES

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte d'engagement avec la SARL Atelier Papon Architecture de Saint-Genès Champespe pour un montant de 27 600 € hors taxes. **Unanimité**

II. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense. **Unanimité**

III. TRANSFERT DE BIENS IMMOBILIERS DE LA ZAE DES JONQUILLES

Le Maire est autorisé à signer le procès verbal contradictoire de transfert entre la Commune et la Communauté de Communes des biens immobiliers de la zone artisanale des Jonquilles. **Unanimité**

IV. SUPPRESSION DU CCAS

Le Conseil municipal décide de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale - **7 voix pour et 1 contre** (Philippe CHASSARD). Les fonctions des membres élus du CCAS et des membres extérieurs prendront fin au 31 décembre 2018. Le budget du CCAS sera transféré dans celui de la Commune tout comme les biens.

V. ENTRETIEN DU JARDIN CONSERVATOIRE

Le Conseil municipal décide d'établir une convention avec la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense dans laquelle sera précisé notamment le nombre d'heures ou le montant de l'entretien à la charge de la Commune. **Unanimité**

VI. GARANTIES STATUTAIRES

Le Maire est autorisé à signer le contrat d'assurances avec GROUPAMA pour les garanties statutaires du personnel communal à compter du 1er janvier 2019. **Unanimité**

VII. TRANSPORTS POUR SORTIES SCOLAIRES

Le Conseil municipal décide de prendre en charge 3 sorties scolaires. **Unanimité**

VIII. DEMANDE DE REDUCTION DES FRAIS DE CARBURANTS

Suite à la demande de l'Association des Maires de France, le Conseil municipal demande au gouvernement d'instaurer une baisse des taxes sur les carburants et la mise en place de dispositifs pour protéger le pouvoir d'achat des habitants de la commune. **Unanimité**

IX. TRAVAUX DE RENOVATION DES WC PUBLICS

Le Maire propose de programmer des travaux de rénovation dans les WC publics pour un montant de 13 570 € T.T.C. et le Conseil municipal l'autorise à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Etat. **Unanimité**

X. QUESTIONS DIVERSES

1/ Présentation des devis pour des projecteurs à l'angle de la Mairie, côté bascule.

2/ Lecture du courrier de Monsieur Hervé ESPINASSE pour mise en place de panneaux indiquant le lieu dit « Frizat ».

3/ Lecture du courrier de Messieurs Stéphane SAINT-ROYRE et Martial GOIGOUX concernant la possibilité de signer une convention de disponibilité qui autorise les employés communaux/pompiers volontaires à obtenir des absences de travail pour des formations et des missions opérationnelles pompier afin de pouvoir pérenniser le maintien de la caserne.

4/ Présentation des modalités de constitution de la commission de contrôle pour la révision des listes électorales suite à la création du Répertoire Electoral Unique.

5/ Foires 2019 : **Mercredi 10 avril – Vendredi 3 mai – Dimanche 19 mai (Fête du cheval) – Lundi 10 juin – Vendredi 13 septembre – Samedi 19 octobre (Foire primée).**

6/ Poursuite des pourparlers avec les Communes voisines (La Tour d'Auvergne – Tauves – Larodde) pour la mise en place d'un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

INFORMATIONS DIVERSES

CLIC SENIOR MONTAGNE

Depuis le 5 mars 2018, le CLIC "Senior Montagne" a emménagé dans de nouveaux locaux sur la commune de Laqueuille (Maison des Services de Santé – Le bourg 63620 LAQUEUILLE).

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la CARSAT et l'ARS. Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des conférences et des ateliers (mémoire, prévention routière, informatique, ...).

Des actions en direction des personnes âgées isolées sont de nouveau prévues en 2019.

Pour tous renseignements, merci de contacter le CLIC au 04.73.65.20.89

ELECTIONS A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les listes électorales définitives concernant les 5 collèges des électeurs individuels ont été dressées par la CELE (Commission d'Etablissement des Listes Electorales).

Un exemplaire de ces listes est déposé et consultable en Mairie depuis le 29 novembre 2018. Toute personne qui prétend avoir été omise des listes peut saisir le juge du Tribunal d'Instance de Clermont-Ferrand jusqu'au 31 janvier 2019, date de clôture du scrutin par correspondance.

COLLECTE DES FICELLES ET FILETS AGRICOLES

Des saches sont à la disposition des agriculteurs en Mairie.

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Pour un meilleur service, l'accueil dans votre Centre des Finances Publiques évolue. A compter du 1^{er} janvier 2019, pour vos questions complexes, pensez désormais à prendre RENDEZ-VOUS sur le site impots.gouv.fr (rubrique « Contact »), par téléphone, sur les PC en libre service et sur les applications mobiles.

SECRETARIAT DE MAIRIE

**Le secrétariat de Mairie sera fermé : le 24 décembre 2018 après-midi
le 31 décembre 2018.**

**Du mercredi 02 janvier au vendredi 04 janvier 2019, le secrétariat sera ouvert de 9 h à 11 h.
En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux adjoints.**

ASSOCIATION BAGNOLS FETE LE SAINT-NEC'

Lors de l'assemblée générale le dimanche 18 novembre, le bilan du 17^{ème} concours officiel Saint Nectaire est présenté. Il en ressort une satisfaction générale et une belle réussite. Les membres du bureau décident de maintenir l'association. L'ancien bureau est réélu à l'unanimité et se compose ainsi :

Présidente : CHARBONNEL Marie-Laure, Vice-présidents : CHASSARD Philippe et ROUX Sylvain, Trésorier : GOIGOUX Martial, Vice-trésorier : BERTHOULE Jonathan, Secrétaire : VERDIER Alexandre, Vice-secrétaire : GOIGOUX Jean-Louis, Membre d'Honneur le Maire MATHIEU Éric.

En 2019, l'association organisera des animations dans le bourg avec toujours le même but : valoriser les producteurs locaux et les commerces de Bagnols.

Le Conseil municipal présentera ses vœux

Dimanche 6 janvier 2019 à 11 h 45 à la salle des fêtes.

Il sera heureux de vous accueillir nombreux à cette manifestation cordiale.